



Non aux fusions imposées qui mettent à mal élèves et personnels !

C'est par voie de presse que des communautés éducatives ont appris à l'issue des élections municipales, la fusion ou fermeture de leur école. Aucune concertation ni annonce en amont n'aura permis d'envisager sereinement les réorganisations importantes à l'œuvre, notamment dans des secteurs où l'école publique joue un rôle majeur de cohésion sociale et de luttes contre les inégalités.

La situation des écoles maternelle Marcel Pagnol et élémentaire Bois du château de Lorient, en Réseau d'Éducation prioritaire et dans des quartiers prioritaires de la ville, en est l'exemple le plus criant. C'est donc dans l'urgence et la désorganisation la plus complète que la municipalité entend imposer la fusion des écoles dès la rentrée 2026, s'exonérant de l'obligation réglementaire de consultation préalable des différentes instances (Conseil Municipal, Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, Comité Social d'Administration).

Par ailleurs, le projet imposé aurait des répercussions immédiates sur les conditions d'enseignement et de scolarisation, notamment des plus jeunes élèves. Avec comme conséquence immédiate, un groupe scolaire de 16 classes à la rentrée 2026, soit l'une des trois plus grosses écoles publiques du Morbihan, ce qui aurait un impact sur la sérénité du climat scolaire et risquerait de détériorer le dialogue et la coopération entre les parents et les enseignants tels qu'ils existent actuellement. Ce sont aussi des fermetures de classes qui risquent d'être imposées dès la rentrée 2027. Les annonces de la municipalité, parfois brutales ont déjà provoqué une forte déstabilisation. À Marcel-Pagnol, l'équipe éducative a été mise en difficulté. Les familles, confrontées à des informations incomplètes ou contradictoires, expriment leur inquiétude et leur colère. Pour les enfants, cette instabilité fragilise la continuité pédagogique et la sécurité affective, particulièrement dans les quartiers où l'école constitue un repère indispensable.

L'intersyndicale départementale (Sud, FSU, FO, CGT , CFDT) et l'association de parents d'élèves FCPE du Morbihan s'opposent fermement à ce choix qui dégraderait les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Elle revendique a minima le report du projet, afin d'organiser une réelle concertation et une préparation sérieuse, fondée sur les besoins des élèves et les conditions de travail des personnels. L'intérêt des enfants doit rester la priorité, avant toute logique administrative ou calendrier imposé.

**Elle appelle à soutenir la mobilisation, pour défendre une école publique de qualité, attentive aux besoins de toutes et tous et notamment lors du rassemblement devant les écoles Marcel Pagnol et Bois du Château le Jeudi 18 juin à 17h lors du conseil d'école.
Ensemble, exigeons d'autres choix !**